

**FICHE PROJET**

|  |
| --- |
| **MODE D’EMPLOI** |
|  |

**Cette fiche permet de donner une vision d’ensemble de votre projet et de son avancée. Elle vise également à recueillir vos besoins et attentes vis-à-vis du dispositif.**

**Les informations renseignées à ce stade ne sont pas engageantes pour le porteur de projet.**

Fiche projet à envoyer par mail, remplie informatiquement, à :

[**mylene.alvarez@cuma.fr**](mailto:mylene.alvarez@cuma.fr)

**Mylène ALVAREZ - Animatrice MéthaN-Action**

Fédération Régionale des Cuma de Nouvelle-Aquitaine

17 cours Xavier Arnozan, 33 000 Bordeaux Cedex

06 45 64 88 79

# Suivi des modifications de la fiche projet :

*Date* *Modifié par*:

# Identification du porteur de projet

*Porteur ou société actuellement porteuse du projet* :

*Commune (département) :*

*Nom Prénom du référent :*

*Tel. :*

*e-mail :*

*Etes-vous accompagné par une structure relais (FP Cuma, Chambre d’agriculture…) ?  
Si oui, laquelle et nom du contact :*

# A quel stade se situe le projet ?

En Réflexion

Etude de faisabilité

En recherche de financement

En phase de développement

En cours de réalisation (investissement engagé)

En fonctionnement

# Organisation du projet :

*Le projet est-il ..?*

Collectif

Individuel

*Présenter succinctement les principaux partenaires du projet (description rapide des activités des exploitations ou des entreprises), et la façon dont ils sont liés au projet (au capital, par contrat…) :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom du partenaire | Détail des activités | Lien avec le projet |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

# Gisement

**Un approvisionnement local et sécurisé par une bonne maîtrise de la ressource doit être recherché. Le(s) porteur(s) du projet ne possède(nt) pas nécessairement la totalité du gisement nécessaire. Des ressources complémentaires peuvent être obtenues auprès de divers fournisseurs de biomasse situés à proximité (grandes surfaces, industries agro-alimentaires, collectivités locales…). Cette option renforce la dimension territoriale du projet mais doit être sécurisée par des contrats engageant les fournisseurs de biomasse sur la nature, le volume et les modalités de livraison des substrats à méthaniser. L’approvisionnement sera encore sécurisé par une estimation des gisements locaux non mobilisés mais éventuellement disponibles en cas de défaillance d’un fournisseur.**

# Description du projet :

*Décrivez le plan d’approvisionnement en précisant l’origine, les tonnages annuels et les modes de valorisation ou processus de traitement actuels :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Produit | Origine | Tonnage annuel | Valorisation/traitement actuel |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Le gisement comporte(ra)-t-il des cultures énergétiques ?  oui  non  peut-être

Si oui, s’agit-il de cultures  dédiées dérobées

# Evaluation :

Pas encore Etude Bureau d’études

étudié en interne spécialisé

* **Dimensionnement global**
* **Nature et quantité des gisements disponibles**
* **Saisonnalité d’approvisionnement**
* **Périmètre d’approvisionnement**
* **Contractualisation avec les fournisseurs**

# Valorisation du biogaz

**La valorisation du biogaz est la principale source de revenus du projet et conditionne donc sa rentabilité. Une évaluation précise et réaliste (avec une marge de sécurité sur les taux de valorisation) est indispensable avant tout investissement. Il est recommandé d’étudier plusieurs scenarios de valorisation, en gardant à l’esprit que l’intérêt technico-économique des différentes voies peut évoluer à moyen ou long terme : évolution des tarifs d’achats du gaz ou de l’électricité, perte ou arrivée d’utilisateurs de chaleurs, etc.**

# Description du projet :

Quel mode de valorisation du biogaz envisagez-vous ? Co-génération

Puissance moteur : ………… kWe

Valorisation de la chaleur : ………………

Injection de biométhane

Débit d’injection :………Nm3 CH4/h

Bio-GNV

Contact établi avec RTE ou gestionnaire réseau électrique ?  oui  non*Si oui, avec qui et à quel stade (étude de faisabilité, contractualisation…) :………………………………………….*

Contact établi avec interlocuteur réseau gaz identifié ?  oui  non *Si oui, avec qui et à quel stade (étude de faisabilité, contractualisation…) :…………………………………………*

Identification de besoins de chaleur sur site et/ou hors site  oui  non  à l’étude

Si oui, quelle valorisation de la chaleur est envisagée ? ……………………………………………………………………

# Gestion du digestat

**Les conditions d’évacuation, les infrastructures de stockage et de traitement ainsi que les débouchés des digestats font partie intégrante d’un projet de méthanisation. Sous réserve de surfaces disponibles adéquates, l’épandage permet d’exploiter les valeurs amendante et fertilisante du digestat**

# Description du projet :

Quel sera le mode et la capacité de stockage du digestat ? …………………………………………………..

Le digestat suivra-t-il un post-traitement ?  oui  non  à l’étude

Si oui lequel : séchage  séparation de phase  Autre : ………….

Quel mode de valorisation du digestat est envisagé ?  épandage  compostage  Autre : ……

Un plan d’épandage a-t-il déjà été établi ?  oui  non  à l’étude

L’installation est-elle située en zone vulnérable ?  oui  non

# Solution technique

**Les constructeurs proposent différents procédés concernant l’alimentation, le brassage ou la conduite du digesteur. Il n’y a pas de solution unique et les choix techniques doivent tenir compte entre autres de la nature et du volume de la matière entrante. Il est toujours intéressant de se renseigner sur les conditions de fonctionnement et retours d’expériences sur diverses installations en fonctionnement.**

# Description du projet :

Pas encore Pré-étude Bureau d’études

étudié en interne spécialisé

* **Choix des procédés**

**Si oui, quel procédé est envisagé ?**  Infiniment mélangé  Voie sèche

* **Dimensionnement des unités fonctionnelles**

*Si déjà définies, décrivez les solutions techniques annexes (préparation de la matière, mode d’alimentation, brassage, conduite, etc) :*

Avez-vous déjà visité/échangé avec l’exploitant d’une installation de méthanisation ?  oui  non

# Contexte socio-environnemental

**Les conditions d’implantation de l’unité de méthanisation doivent être étudiées dès lors que les scénarios de valorisation les plus prometteurs se dessinent. Il s’agit de valider que l’accès au foncier ne représentera pas un obstacle majeur par la suite, quelle qu’en soit la cause (financière, administrative, opposition de riverains…)**

# Description du projet :

*Décrivez la situation géographique du site d’implantation envisagé :*

*La proximité avec du voisinage :*

*Le rayon d’approvisionnement :*

*En particulier*

Des actions de communication ont-elles été réalisées ou envisagées pour favoriser l’acceptabilité du projet (contact avec la mairie, rencontre des riverains, …) ?  oui  non

Si oui lesquelles ? …………………………………………….

Avez-vous rencontré des difficultés/blocages ?  oui  non

Envisagez-vous de vous faire accompagner dans cette démarche ?  oui  non

# Evaluation :

Pas encore Etude en Bureau d’études

étudié interne spécialisé

* **Recherche de sites possibles**
* **Accessibilité du foncier (prix et volonté de vendre)**
* **Capacité / contraintes réglementaires et urbanisme**

# Faisabilité économique

**Il s’agit d’évaluer les investissements, les revenus générés par la valorisation du biogaz, les frais de fonctionnement, les frais financiers ainsi que les impôts et taxes. Une première approche économique détermine globalement la faisabilité du projet et/ou le taux de subventions nécessaires pour atteindre l’équilibre économique. Le montage juridique et capitalistique doit également être pris en compte pour affiner l’étude en intégrant les frais financiers (notamment taux d’intérêts des emprunts), le taux de rentabilité exigé par les investisseurs et la fiscalité (dépend de la structure juridique).**

# Description du projet :

Type de portage envisagé :

Avez-vous déjà pris contact avec les banques ou des structures accompagnatrices ?  oui  non

# Evaluation :

Pas encore A l’étude Bureau d’études

étudié en interne spécialisé

* **Structure juridique porteuse du projet**
* **Constitution du capital**
* **Partenaires financiers**

# Réglementation

**Une installation de méthanisation est classée sous la rubrique ICPE n°2781. Différentes réglementations relatives à la construction et au suivi de l’installation s’appliquent selon le mode de valorisation retenu. Les procédures de raccordement aux réseaux gaz ou électricité prennent classiquement 6 à 12 mois.**

# Description du projet :

Décrivez le type de régime ICPE envisagé : Déclaration  Enregistrement  Autorisation

non défini

# Evaluation :

Pas encore Pré-étude Bureau d’études

étudié en interne spécialisé

* **Connaissance des exigences réglementaires ICPE**
* **Procédure de raccordement (cogénération ou injection)**
* **Procédure si vente du digestat (homologation,**    **normalisation)**

# Vos attentes et besoins dans MéthaN-Action

**L’équipe MéthaN-Action vous soutient tout au long de votre projet, en complément de l’accompagnement de vos prestataires techniques : organisation de formations, circuits de visite, journées techniques, newsletters, etc.Une idée, des besoins ? Faites-le nous savoir nous sommes à votre écoute pour l’organisation de nos événements.**

# Souhaitez-vous :

Recevoir la newsletter

Participer à des journées techniques

Participer à des rencontres lors de journées « Au pied des méthaniseurs »

Participer à des circuits de visite d’unités en fonctionnement

Participer à des formations

Si oui, sur quel thème ?

Biologie

Maîtriser mon projet de méthanisation (formation de base)

Appropriation locale

Financement d’un projet de méthanisation : Vendre mon projet au banquier

CIVE

Autres, précisez : ……………………………

Autres attentes : ……………………………………………………………………………………………………………………………….